



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/54
10 octobre 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-sixième réunion
Doha, 8-12 novembre 2008

PROPOSITION DE PROJET : URUGUAY

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination finale des substances du Groupe I de l'Annexe A (deuxième tranche)

Canada et PNUD

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Uruguay

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination de CFC	Canada, PNUD

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2007	
CFC: 29.3	CTC: 0	Halons: 0	MB: 8.4	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)										ANNEE: 2007			
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC					22.7			6.6					29.3
CTC													0
Halons													0
Methyl Bromide										36.6	8.4		45
TCA													0

(IV) DONNEES DU PROJET		2006	2007	2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal		CFC	99.6	29.9	29.9	29.9	0.
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)		CFC	99.6	29.9	29.9	29.9	0.
Coûts de projet (\$US)	Canada	Coûts de projet	160,000.	42,000.		30,000.	232,000.
		Coûts de soutien	20,800.	5,460.		3,900.	30,160.
	PNUD	Coûts de projet	240,000.	48,000.		45,000.	333,000.
		Coûts de soutien	18,000.	3,600.		3,375.	24,975.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	400,000.	90,000.		75,000.	565,000.
		Coûts de soutien	38,800.	9,060.		7,275.	55,135.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	400,000.	0.		0.	400,000.
		Coûts de soutien	38,800.	0.		0.	38,800.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet		90,000.			90,000.
		Coûts de soutien		9,060.			9,060.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
---	-----------------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de la République orientale de l'Uruguay (Uruguay), le PNUD, à titre d'agence d'exécution principale, a présenté pour examen par le Comité exécutif à sa 56^e réunion un rapport périodique sur la mise en oeuvre du premier programme de travail visant le plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) des substances du Groupe I de l'Annexe A (PGEF). Le PNUD a aussi présenté une demande de financement pour le deuxième programme de travail à un coût total de 48 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 3 600 \$ US pour le PNUD et de 42 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 5 460 \$ US pour le gouvernement du Canada.

Données générales

2. À sa 50^e réunion, le Comité exécutif a approuvé en principe le PGEF de l'Uruguay au montant de 565 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 24 975 \$ US pour le PNUD (agence d'exécution principale) et de 30 160 \$ US pour le gouvernement du Canada, afin d'éliminer complètement la consommation de CFC au pays d'ici 2009. À cette même réunion, le Comité exécutif a approuvé un montant de 240 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 18 000 \$ US pour le PNUD et de 160 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 20 800 \$ US pour le gouvernement du Canada pour la mise en oeuvre du premier programme de travail.

Rapport périodique sur la mise en oeuvre du premier programme de travail

3. Le gouvernement de l'Uruguay et le PNUD n'ont signé les documents pertinents au projet que tard en 2007. Toutefois, plusieurs activités ont été mises en oeuvre avant son approbation, notamment un sondage sur les techniciens en réfrigération oeuvrant au pays, une vidéoconférence sur l'utilisation des bonnes pratiques avec des techniciens en entretien d'équipements de réfrigération, des discussions en vue de l'établissement d'un système d'accréditation des techniciens en réfrigération, et des réunions périodiques avec des agents de douane afin d'évaluer le système d'autorisation d'importation et de déterminer les besoins de formation futurs.

4. En 2008, les activités supplémentaires suivantes ont été mises en oeuvre : ateliers de formation de techniciens en entretien d'équipements de réfrigération (y compris les formateurs) et distribution d'outils d'entretien; formation d'autres techniciens en réfrigération prévue en octobre et novembre 2008; atelier visant la promotion des mélanges directs et reconversion des équipements avec CFC; étude de l'état des équipements de récupération et de recyclage; et révision permanente du cadre juridique des SAO. Un système d'autorisation révisé (en ligne), qui comprendra la réglementation des SAO et un contrôle des équipements avec SAO, sera lancé en octobre. On a retenu les services d'un consultant national pour la surveillance et l'établissement de rapports sur toutes les activités, y compris celles du PGEF.

5. En date de septembre 2008, du financement total de 400 000 \$ US approuvé jusqu'à maintenant, un montant de 242 886 \$ US avait été décaissé ou engagé. Le solde de 157 114 \$ US sera décaissé en 2008 et au premier trimestre de 2009.

Plan d'action pour le deuxième programme de travail

6. Le gouvernement de l'Uruguay s'engage à mettre en oeuvre des activités dans le cadre du deuxième programme de travail du PGEF, notamment d'autres programmes pour la formation de 100 techniciens en entretien d'équipements de réfrigération et des cours de recyclage pour 514 techniciens ayant déjà reçu une formation en 2008; l'établissement de systèmes d'accréditation permanente; et la fourniture d'incitatifs et d'outils d'entretien aux techniciens afin de favoriser la

conservation des frigorigènes. Ces programmes portent aussi sur l'utilisation de mélanges directs et l'amélioration du programme de récupération et de recyclage; la mise en vigueur du système d'autorisation d'importation de SAO; la mise en oeuvre d'un système d'enregistrement en ligne pour les importations de HCFC et de HFC-134a; des essais finals du système d'autorisation en ligne et des activités de prévention du commerce illicite; et la mise en oeuvre, la surveillance, et le contrôle des activités faisant partie du PGEF.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

7. La consommation de 29,3 tonnes PAO de CFC déclarée par le gouvernement de l'Uruguay en 2007 dans le cadre de l'Article 7 du Protocole était déjà de 0,6 tonne PAO inférieure au niveau de consommation admissible de 29,9 tonnes PAO pour cette année. Sur la base des contingents et des besoins des sous-secteurs de la réfrigération et des inhalateurs à doseur, la consommation de CFC en 2008 sera similaire à celle de 2007.

8. La demande pour la deuxième tranche du PGEF de l'Uruguay a d'abord été présentée à la 55^e réunion du Comité exécutif. Prenant note que le document du projet entre le gouvernement de l'Uruguay et le PNUD n'avait été signé que tard en 2007, ce qui avait retardé la mise en oeuvre de plusieurs sous-projets approuvés dans la première tranche du PGEF, le gouvernement de l'Uruguay a convenu de retirer la demande. Plusieurs activités ont depuis été achevées et d'autres sont en cours. Malgré mise en oeuvre accélérée du PGEF en 2008, il demeure un solde non dépensé de 157 114 \$ US. À ce sujet, le PNUD a souligné que les dépenses totales à la fin de 2008 seront de 299 000 \$ US, et que le solde restant sera décaissé au premier trimestre de 2009.

9. Répondant à une demande de renseignements supplémentaires quant à l'état du programme de récupération et de recyclage établi dans le cadre du plan de gestion des frigorigènes (PGF), le PNUD a expliqué que les petites machines disponibles ne peuvent récupérer que le CFC-12. Il n'existe actuellement aucune donnée sur les quantités de CFC recyclées. L'association des techniciens gèrera programme de récupération et de recyclage afin de régler cette question.

RECOMMANDATION

10. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation de la deuxième tranche du PGEF et des coûts d'appui associés au niveau de financement indiqué au tableau suivant :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)	48 000	3 600	PNUD
a)	Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)	42 000	5 460	Canada

- - -